

## UNESCO, Europe : l'Alliance renforce nos actions auprès des institutions

Mardié, Sully-sur-Loire, Baule : trois communes modestes, fières de leur Loire reconnue Patrimoine Mondial et riches d'un environnement exceptionnel classé NATURA 2000... mais toutes trois sous la menace de déviations routières destructrices aux motivations plus que contestables, douteuses ; trois raisons partagées de constituer une **Alliance**, simple contrat moral pour consolider leurs forces et lutter conjointement jusqu'à gagner la sauvegarde définitive de leurs territoires...

Première initiative : étayer la saisine des autorités de l'**UNESCO** en charge du Patrimoine mondial par l'envoi d'un dossier illustré et argumenté que nous souhaitons vous présenter. Il met notamment en exergue les atteintes cumulées des cinq chantiers de franchissement qui, en quelques années, meurtriraient une douzaine de communes du Val de Loire autour d'Orléans, sacrifiées pour une expansion automobile que tous s'accordent pourtant à considérer comme "non durable".

Seconde initiative : lier les menaces sur les trois sites devant la **Commission des Pétitions** du Parlement européen qui va remettre à son ordre du jour, d'ici la fin de l'année, le dossier de certains franchissements routiers du Loiret, afin d'évaluer comment le Département a (ou plutôt n'a pas...) pris en compte les injonctions contenues dans son rapport de décembre 2007... Injonctions "aggravées" récemment par le **Parlement européen**, comme nous vous le révélerons.

## Il est temps de renoncer à ces projets nuisibles, sans utilité publique réelle

Le projet de déviation de Mardié reste le plus emblématique et le plus menaçant dans l'immédiat. Il est donc aussi celui qui permet le mieux de décrypter les modes d'action du Maître d'ouvrage, de vérifier les succès ou les impacts significatifs des résistances citoyennes, associatives et/ou municipales.

Devant la presse, dès septembre 2006, MARDIÉVAL avait affirmé : « **Le pont de Mardié ne se fera pas tel que prévu par le Conseil général du Loiret** ». Au fil des mois, des événements, de nos actions et de nos apports au dossier, cette conviction n'a fait que se renforcer. Nous disons aujourd'hui : « **Ces ponts ne pourront pas se faire** ». Retour sur quelques épisodes déterminants de l'année 2008 :

- Le canton de Chécy, très impliqué dans le débat sur les ponts, s'est exprimé en élisant un "Vert" ; La plupart des grosses municipalités concernées sont aussi passées à l'opposition. Preuve qu'Eric Doligé n'est pas légitime à prétendre qu'il répond à des attentes pressantes, celles d'une soi-disant "majorité silencieuse".

- Les justifications du projet, décryptées dans les "études" auxquelles s'adossent ce projet du siècle dernier (et dont nous avons enfin obtenu la communication), s'avèrent inconsistantes, incohérentes, non probantes, voire fallacieuses. Mieux, elles contredisent formellement les dénis du Président concernant le Grand contournement routier d'Orléans, comme la dernière "Lettre du Castor" en apporte une nouvelle preuve. Nous attestons que ce projet ne solutionne pas les vrais problèmes et n'a pas d'utilité publique avérée.

- La "fuite en avant" du Département - nouvelles études, prestations de services coûteuses concédées au privé, tentative de s'exonérer du Code des Marchés Publics par un P.P.P. - s'épuise derrière le renforcement des exigences découlant notamment des directives européennes et du Grenelle de l'environnement. Elle met en lumière les complexités et les risques volontairement escamotés jusqu'ici, maintenant prétextes à l'abandon au Privé ; et confirme la sous-estimation flagrante de l'avant-projet : déjà plus élevé que celui des autres tracés, son coût apparaîtra bientôt comme tout à fait déraisonnable dans la situation économique actuelle, et au regard des avantages illusoire attendus de ce pont.

En septembre dernier, une lettre ouverte de notre amie Sylvie, militante de Sully-sur-Loire, relayée par "le Castor énervé", appelait solennellement M. le Préfet du Loiret à une décision courageuse et réaliste qui marquerait l'Histoire du département : l'abandon de quatre projets de pont faussement qualifiés d'"indispensables". Monsieur Bérard était sur le départ, il n'aura pas eu le temps d'y répondre. La lettre sera réexpédiée à Monsieur Fragneau, son successeur.

Nous vous proposons de faire le point sur ces sujets, en présence du Conseiller général du Canton de Chécy, au cours d'une conférence de presse le :

**Vendredi 21 novembre à 9h30**  
**à la Maison des Associations, 46 ter rue Ste Catherine**

**Correspondant : Jean-Marie Salomon 06 08 70 67 37**

